

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

**POL1300-40
Session d'hiver 2013**

Fondements de l'analyse politique

Enseignante : Anne Plourde

Bureau : A-3610

Courriel : plourde.anne@courrier.uqam.ca

Heures de bureau : jeudi de 12h45 à 14h ou sur rendez-vous

Descriptif du cours :

Histoire et spécificité de l'approche politique. Les relations de la science politique avec les autres disciplines connexes. Concepts et terminologie de la science politique. Analyse et application des théories et modèles de l'analyse politique contemporaine (fonctionnalisme, systémisme, marxisme, féminisme, etc.).

Objectifs du cours :

L'objectif principal de ce cours est d'offrir une introduction critique à l'analyse politique. Sans prétendre en faire une présentation systématique et exhaustive, il a notamment pour but de permettre un premier contact avec diverses perspectives théoriques utilisées dans l'analyse du politique, avec une insistance particulière sur les perspectives critiques du marxisme et du féminisme. Si cette introduction permettra d'illustrer, par l'exemple de l'analyse des politiques sociales, ce que peut être l'analyse politique de cas concrets, elle vise avant tout, à travers une réflexion sur les fondements de l'analyse politique et sur la nature de l'État libéral dans la société capitaliste, à cultiver chez les étudiantes et les étudiants une attitude critique envers la science politique ainsi qu'envers notre système politique lui-même.

Structure du cours :

Ce cours se divise en trois parties :

1. La première partie portera sur les fondements de l'analyse politique, et plus particulièrement sur ses fondements épistémologiques. Une présentation des débats entourant l'objet de la science politique sera l'occasion de s'interroger sur la distinction entre la science politique et les autres sciences sociales. Le cœur de cette première partie sera toutefois consacré à ce qui constitue l'une des problématiques principales du cours, à savoir la question de la neutralité axiologique comme critère de scientificité en sciences sociales. Enfin, cette première partie sera l'occasion d'introduire diverses positions théoriques qui participent à ces débats et qui seront explorées davantage dans les deux autres parties du cours.

2. La seconde partie s'intéressera à l'analyse de l'État libéral dans la société capitaliste. Plus spécifiquement, une confrontation des analyses de l'État libéral offertes par les théories pluraliste, marxiste et féministe sera l'occasion de s'interroger sur le caractère démocratique de cet État, ainsi que sur sa prétention à s'élever en arbitre neutre au-dessus des intérêts particuliers. Le thème de l'autonomie de l'État vis-à-vis de ces intérêts particuliers, au cœur de cette seconde partie, constituera une autre des problématiques centrales de ce cours.

3. La troisième partie offrira des exemples concrets d'analyse politique à travers le cas des politiques sociales. Les analyses offertes par les théories marxiste, néo-institutionnaliste, du discours et féministe seront abordées, ainsi que les débats théoriques et les critiques mutuelles qu'elles proposent. Cette partie sera également l'occasion, à travers l'illustration offerte par le cas des politiques sociales, de revenir sur les questions de la neutralité axiologique et de la nature de l'État libéral.

Démarche pédagogique :

À chaque séance l'enseignante présentera les éléments principaux du sujet de la semaine, tout en faisant référence aux textes pertinents du recueil de textes. Ses exposés et les textes du recueil constitueront la matière sur laquelle sera basée l'évaluation. Dans les limites posées par la taille du groupe-cours, l'enseignante fera de son mieux pour susciter la participation active des étudiantes et des étudiants, notamment par des périodes de discussion sur les textes du recueil. Vous devez donc avoir lu les textes de la semaine *avant chaque séance*. Notez que les cours et les textes de lecture se complètent mais ne se substituent pas. Vous êtes donc responsables des deux. Si vous devez manquer un ou plusieurs cours, demandez les notes à l'une de vos connaissances qui aura assisté au cours.

Proposition d'un mode d'évaluation :

1. **20%** de la note finale – une **synthèse critique de trois textes** qui portera sur la première partie du cours. Le texte, d'une longueur maximale de 8 pages à double interligne, devra être remis **au début** du cours 5.

2. **40%** de la note finale – un premier **examen-maison**, qui consistera en un travail de synthèse qui répond à des questions portant sur la matière de la partie 2 du cours. Les questions seront distribuées au cours 6 et l'examen, d'une longueur maximale de 10 pages à double interligne, sera à remettre **au début** du cours 9.

3. **40%** de la note finale – un second **examen-maison** qui portera sur la matière de la partie 3 du cours. Les questions seront distribuées au cours 9 et l'examen devra être remis à la fin de la session.

Politique concernant les travaux remis en retard : Tout travail remis en retard subira une pénalité *d'un point de pourcentage de la note finale du cours par jour de retard*, sauf en cas de *justification valable* communiquée à l'enseignante (par courriel ou en personne) *avant* la date de remise prévue (dans la mesure où cela est physiquement possible). Les travaux qui doivent être remis au début du cours et qui ne le sont pas seront réputés remis en retard d'une journée.

Quelques ressources complémentaires

1. Si vous avez des questions concernant les travaux ou le contenu des cours, si vous ne comprenez pas certaines choses, n'hésitez pas à poser des questions pendant les cours. Si vous êtes trop timide pour le faire, vous pouvez venir me voir pendant mes heures de bureau ou sur rendez-vous. Le **Centre de monitorat Paulo-Freire**, situé au local A-3645 (3e étage du pavillon Hubert-Aquin), offre également de l'aide aux étudiantes et aux étudiants avec leurs travaux écrits. (Voir le document à la fin de ce syllabus.)

2. Il est également recommandé de se procurer le *Guide de méthodologie en science politique* publié par le Centre Paulo-Freire.

3. Pour celles et ceux qui sentent un besoin ou un désir d'améliorer leur compétence en français, le **Centre d'aide à la réussite** de la Faculté d'éducation offre des cours et des ateliers de soutien en français, et notamment le cours *LIN 1009 « Apprentissage de la grammaire du français écrit »*. Vous pouvez le suivre comme cours optionnel pour trois crédits.

Plan du cours

Cours 1 (7 février) : Présentation du cours

- Présentation du plan de cours et proposition d'un mode d'évaluation. Discussion autour de certains des thèmes centraux du cours.

PARTIE 1 : Fondements épistémologiques de l'analyse politique

Cours 2 (14 février) : L'objet de l'analyse politique

- Discussion sur ce qui distingue la science politique des autres sciences sociales, et particulièrement de la sociologie. Débats concernant l'objet de l'analyse politique : l'État, le pouvoir. Présentation des perspectives offertes par diverses théories sur cette question (théorie systémique, perspective marxiste, théorie néo-institutionnaliste, l'apport de Michel Foucault, théorie du discours, perspective féministe).
- **Textes à lire :**
 - Plourde, Anne. 2010. « Qu'est-ce que la science politique? », p. 7-33. In *Guide de méthodologie en science politique : À l'usage des étudiants de premier cycle*, sous la direction de Mme Bonnie Campbell. Montréal : Centre Paulo-Freire.
 - Lamoureux, Diane et Micheline DeSève. 1989. « Faut-il laisser notre sexe au vestiaire? », *Politique*, no 15, p. 5-22.

Cours 3 (21 février) : La neutralité en sciences sociales

- Discussion sur ce qui distingue l'analyse politique de la pensée politique ou de la philosophie politique : sa prétention à la scientificité, qui passe par sa prétention à la neutralité axiologique. Présentation de positions concurrentes sur cette question (positions positiviste, relativiste et féministe).
- **Textes à lire :**
 - Loubet Del Bayle, Jean-Louis. 1989. « Les problèmes de l'observation », p. 27-35. In *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Paris : Privat.
 - Weber, Max. 1963. « Le métier et la vocation de savant », p. 76-88. In *Le savant et le politique*. Paris : Union générale des éditions.
 - Delphy, Christine. 1998. « Pour un féminisme matérialiste », p. 271-282. In *L'ennemi principal*. Paris : Éditions Syllepse.
 - Mackinnon, Catharine. 1989. « Preface » et « Method and Politics », p. xv-xvi; 106-125. In *Towards a Feminist Theory of the State*. Cambridge : Havard University Press.

Cours 4 (28 février) : La neutralité en sciences sociales (suite)

- Suite de la discussion sur la neutralité avec la présentation de la position marxiste sur cette question. Critique marxiste de la prétention à la neutralité de la théorie systémique.
- **Textes à lire :**
 - Lowy, Michael. 1973. « Science et révolution : objectivité et point de vue de classe dans les sciences sociales », p. 202-11; 214-15; 229-36. In *Dialectique et révolution*. Paris : Anthropos.
 - Monière, Denis et Jean-Herman Guay. 1987. « La théorie systémique », p. 159-187. In *Introduction aux théories politiques*. Montréal : Québec/Amérique.

PARTIE 2 : L'analyse de l'État libéral dans la société capitaliste

Cours 5 (7 mars) : La théorie pluraliste

*** remise du compte-rendu critique**

- La nature de l'État libéral dans la société capitaliste selon la théorie pluraliste.
- **Textes à lire :**
 - Schumpeter, Joseph. 1983. « Une théorie alternative de la démocratie », p. 366-71; 384-85. In *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris : Payot.
 - Aron, Raymond. 1987. « Du caractère oligarchique des régimes constitutionnels-pluralistes », p. 128-147. In *Démocratie et totalitarisme*. Paris : Gallimard.

- Dahl, Robert. 2000. « Why Market Capitalism Favors Democracy » et « Why Market-Capitalism Harms Democracy », p. 166-179. In *On Democracy*. New Haven : Yale U.P.
- Monière, Denis et Jean-Herman Guay. 1987. « La théorie de la polyarchie », p. 127-137. In *Introduction aux théories politiques*. Montréal : Québec/Amérique.

Cours 6 (14 mars) : La théorie marxiste

*** distribution des questions de l'examen-maison 1**

- La nature de l'État libéral dans la société capitaliste selon la théorie marxiste.
- **Textes à lire :**
 - Mandel, Ernest. 1983. Chapitres 1, 3, 5, 10, p. 7-16; 26-34; 45-51; 99-107. In *Introduction au marxisme*. Paris : La Brèche.
 - Bragard, Ambre. 2008. « Qu'est-ce que l'exploitation? », *Que faire?*, no 9 (août-octobre), p. 1-5. En ligne. <http://quefaire.lautre.net/que-faire/que-faire-lcr-no09-aout-octobre/article/qu-est-ce-que-l-exploitation>
 - Miliband, Ralph. 1982. « La concurrence imparfaite », p. 165-185. In *L'État dans la société capitaliste*. Paris : Maspéro.

Cours 7 (21 mars) : La théorie marxiste (suite)

- Quelques aspects concrets du système politique dans la perspective marxiste : dimension idéologique, politique fiscale.
- **Textes à lire :**
 - Chomsky, Noam et Edward Herman. 2003. « Préface » et « Un modèle de propagande », p. LI-LV; 1-30. In *La fabrique de l'opinion publique: la politique économique des medias américains*. Paris : Le serpent à plumes.
 - McQuaig, Linda. 1987. Extraits, p. 15-37; 66-69; 379-400. In *La part du lion*. Montréal : Éditions du Roseau.
 - Lambert, Gino, Sylvain Charron et Jean-Eddy Péan. 2000. « Le système fiscal québécois est-il vraiment progressif? », p. 1-6. Chaire d'études socio-économiques, UQAM.

Cours 8 (28 mars) : La théorie féministe

- La nature de l'État libéral dans la perspective féministe.
- **Textes à lire :**
 - Mackinnon, Catharine. 1989. « The Liberal State », p. 157-170. In *Towards a Feminist Theory of the State*. Cambridge : Harvard University Press.
 - Lamoureux, Diane. 1990. « L'amère patrie : les femmes et l'État », *Recherches féministes*, vol. 1, no 3, p. 1-9.
 - Masson, Dominique. 1999. « Repenser l'État : nouvelles perspectives féministes ». *Recherches féministes*, vol. 12, no 1, p. 5-24.

PARTIE 3 : Une analyse politique concrète : le cas des politiques sociales

Cours 9 (4 avril) : une analyse marxiste des politiques sociales

*** remise de l'examen maison 1 et distribution des questions de l'examen-maison 2**

- Émergence des politiques sociales et crise de l'État-providence selon la théorie marxiste.
- **Textes à lire :**
 - Plourde, Anne. 2009. *L'histoire des politiques sociales et l'État démocratique dans la société capitaliste : une revue de la littérature marxiste*. Non publié.
 - De Brunhoff, Suzanne. « Crise et évolution de l'État », p. 61-68. *Les Stratégies de reprise*. Montréal : St-Martin, 1984.
 - Piven, Frances Fox et Ehrenreich, Barbara. 2006. « The Truth About Welfare Reform », p. 78-92. In Leo Panitch et Colin Leys (eds.). *Socialist Register 2006. Telling the Truth*. London: The Melvin Press

Cours 10-11 (11-18 avril) : perspectives néo-institutionnaliste, discursiviste et féministe

- Nature et émergence des politiques sociales et crise de l'État-providence selon les théories néo-institutionnalistes et du discours. Critique de la perspective marxiste par ces théories et critique marxiste de ces théories. Contribution du féminisme au débat.
- **Textes à lire :**
 - Bernier, Nicole. 2003. « Avant-propos »; « Introduction » et « Comparaison des approches, des stratégies et des résultats », p. 12-14; 43-45; 185-219. In *Le désengagement de l'État-providence*. Montréal : Édition. (théorie néo-institutionnaliste)
 - Paul Pierson. 1996. « L'économie politique de la crise de l'État providence », *Problèmes économiques*, no 2.487 (25 septembre), p. 12-19. (théorie néo-institutionnaliste)
 - Merrien, François-Xavier. 1997. « Une analyse néo-institutionnaliste des États-providence » et « Les États-providence face aux défis des années 1990 », p.56-60; 63-66; 69-79; 104-108. In *L'État-providence*. Paris : PUF. (théorie néo-institutionnaliste et théorie du discours)
 - Torfing, Jacob. 1999. « The Politics of the Modern Welfare State », p. 225-241. In *New Theories of Discourse : Laclau, Mouffe and Žižek*. Oxford : Blackwell Publishers. (théorie du discours)
 - Piven, Frances Fox. 1985. « Women and the State : Ideology, Power and the Welfare State », p. 265-287. In Alice S. Rossi (ed.), *Gender and the Life Course*. New York : Aldine Publishing Company. (perspective féministe)
 - Orloff, Ann. 1993. « Gender and the Social Rights of Citizenship: The Comparative Analysis of Gender Relations and Welfare States », *American Sociological Review*, vol. 58, no 3 (juin), p. 303-328. (perspective féministe)

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.